



## CONDITIONS D'UTILISATION

### Préambule : Définitions

Dans le cadre du Contrat, les mots et expressions suivantes auront le sens qui leur est donné par les définitions ci-après développées.

**ATLETIVE** : Logiciel, disponible en ligne, édité par la société ISURF'MEDIA, permettant à un ORGANISATEUR, de créer et de gérer un mini-site ainsi qu'un formulaire d'inscription en ligne, dédiés à sa manifestation.

**ORGANISATEUR** : Personne physique ou morale organisant une manifestation ou épreuve sportive, étant inscrite ou pouvant s'inscrire à ATLETIVE.

**PARTICIPANT** : Personne physique étant inscrite ou pouvant s'inscrire à la manifestation proposée par l'ORGANISATEUR.

**UTILISATEUR** : ORGANISATEUR ou PARTICIPANT utilisant les services d'ATLETIVE, étant inscrit à ATLETIVE ou accédant à ATLETIVE.

**REVERSION** : Chiffre d'affaire encaissé pour le compte de l'ORGANISATEUR moins les frais de gestion ATLETIVE.

### Article 1 : Généralités

**1.1.** Votre utilisation d'ATLETIVE, votre inscription à ATLETIVE ou votre accès à ATLETIVE indique votre acceptation des conditions générales d'utilisation. ISURF'MEDIA se réserve le droit de modifier ces conditions sans préavis.

**1.2.** ISURF'MEDIA se réserve le droit de compléter, d'étendre, de modifier, d'interrompre ou d'améliorer les services proposés, en particulier lorsque de telles mesures sont de nature à améliorer le standard technologique des services, ou sont considérées comme nécessaires pour prévenir des abus. Ces modifications peuvent mener à des changements dans l'apparence des mini-sites et des formulaires. ISURF'MEDIA ne procédera à de telles modifications que si elles sont raisonnables et acceptables pour l'UTILISATEUR ou si leur exécution est requise par la loi.

### Article 2 : Objet

**2.1.** Le Contrat a pour objet de fixer les conditions et modalités selon lesquelles les formulaires et mini-sites de l'ORGANISATEUR seront mis en place sur ATLETIVE, et de la facturation qui sera effectuée entre l'ORGANISATEUR et ISURF'MEDIA.

### Article 3 : Informations personnelles

**3.1.** L'UTILISATEUR certifie que toutes les informations fournies sont vraies et complètes. L'UTILISATEUR accepte ce faisant l'enregistrement et le stockage électronique de ses informations par ISURF'MEDIA. ISURF'MEDIA ne transférera pas ces informations à des tiers, à moins que l'UTILISATEUR ne l'y ait expressément autorisé. L'UTILISATEUR s'engage à maintenir

ses informations personnelles à jour. De manière à prévenir les abus par des tiers non-autorisés, l'UTILISATEUR est tenu de garder les informations de connexion confidentielles.

## **Article 4 : Obligations d'ISURF'MEDIA**

**4.1.** ISURF'MEDIA s'engage à assurer le fonctionnement d'ATLETIVE afin de permettre à l'ORGANISATEUR de l'utiliser, dans les conditions et selon les modalités du Contrat.

Dans le cas d'une défaillance technique affectant le fonctionnement d'ATLETIVE pour des raisons indépendantes de la volonté d'ISURF'MEDIA (telles que, notamment, l'interruption des systèmes de télécommunication ou des services de ses prestataires informatiques), pour quelque cause que ce soit, ISURF'MEDIA s'engage à alerter sans tarder l'ORGANISATEUR.

L'apparition des événements cités à l'alinéa précédent n'aura aucune conséquence sur la poursuite du Contrat, et ne pourra donner lieu à réclamation de la part de l'ORGANISATEUR, ces événements étant, par nature, imprévisibles.

## **Article 5 : Obligations de l'ORGANISATEUR**

**5.1.** L'ORGANISATEUR est responsable des contenus qu'il fournit ou stocke sur son mini-site et son formulaire d'inscription. Au regard de la loi, ISURF'MEDIA n'est pas tenu d'inspecter le contenu des pages des ORGANISATEURS.

**5.2.** L'ORGANISATEUR s'engage à ne pas entreprendre d'actions qui pourraient violer les droits de tiers.

**5.3.** L'ORGANISATEUR s'engage à ne pas publier de contenus interdits par la loi, contraires aux bonnes mœurs (en particulier tout contenu pornographique, raciste, xénophobe, extrémiste ou de toute autre nature répréhensible), ou pouvant nuire aux droits des tiers.

**5.4.** L'ORGANISATEUR s'engage à ne pas utiliser son mini-site et son formulaire à des fins malhonnêtes et dans le but d'abuser de la confiance de tiers.

**5.5.** Il est interdit à l'ORGANISATEUR d'envoyer un grand nombre d'e-mails avec le même contenu sans le consentement des destinataires (ce que l'on appelle des Spams) via les systèmes ou les serveurs d'ISURF'MEDIA.

**5.6.** L'ORGANISATEUR utilisera les designs fournis par ATLETIVE exclusivement pour son mini-site. Il est expressément interdit à l'ORGANISATEUR de copier son mini-site, de le transférer et de l'utiliser sur un serveur externe.

**5.7.** L'ORGANISATEUR s'oblige à payer à ISURF'MEDIA les sommes dues, dans les conditions fixées à l'article 7 ci-dessous.

## **Article 6 : Responsabilité**

**6.1.** ISURF'MEDIA ne peut pas être tenu responsable de la perte de données par l'UTILISATEUR ou de l'accès non-autorisé aux informations personnelles de l'UTILISATEUR par des tiers (ex : piratage).

**6.2.** ISURF'MEDIA ne peut pas être tenu responsable d'abus par des tiers des données et informations qui leur ont été rendues accessibles par les UTILISATEURS eux-mêmes.

**6.3.** ISURF'MEDIA ne peut être tenu responsable d'activités ou de contenus engendrés par les UTILISATEURS.

## **Article 7 : Tarifs et conditions de vente**

**7.1.** L'inscription à ATLETIVE est totalement gratuite et sans aucun engagement.

**7.2.** L'ORGANISATEUR peut mettre en ligne son formulaire ainsi que son mini-site gratuitement.

**7.3.** L'ORGANISATEUR peut choisir à qui incombent les frais de gestion d'ATLETIVE (à l'ORGANISATEUR ou au PARTICIPANT).

Exemple : Si l'ORGANISATEUR choisit de laisser les frais de gestion à la charge du PARTICIPANT, ils seront automatiquement ajoutés, au moment de l'inscription du PARTICIPANT, au tarif préalablement fixé par l'ORGANISATEUR. Le PARTICIPANT devra alors régler le prix fixé par l'ORGANISATEUR + les frais de gestion.

Les tarifs des frais de gestion sont consultables à l'adresse :

<http://www.atletive.com/tarifs-logiciel-inscription-en-ligne.php>

Les prix mentionnés sont valables au moment de leur consultation par le client ou pendant la période indiquée. Les prix facturés en EURO sont ceux en vigueur au moment de la commande.

**7.4.** Facturation entre l'ORGANISATEUR et ISURF'MEDIA :

- Les commandes réglées en ligne sont encaissées par ISURF'MEDIA. A la fin de la phase d'inscription, ISURF'MEDIA fait parvenir à l'ORGANISATEUR un chèque du montant de la REVERSION. L'ORGANISATEUR a la possibilité de demander le paiement de la REVERSION avant la fin de la phase d'inscription, à condition que son montant soit égal ou supérieur à 250 euros TTC, et que le délai entre chaque paiement soit d'une semaine au minimum.

- Les commandes réglées par chèques sont envoyées directement à l'ORGANISATEUR au fur et à mesure des inscriptions. A la fin de la phase d'inscription, ISURF'MEDIA fait parvenir à l'ORGANISATEUR une facture comprenant les frais de gestion dont il devra s'acquitter.

## **Article 8 : Dispositions finales**

**8.1.** Le présent Contrat est soumis à la loi française, qui est la seule applicable au présent site. Il en est ainsi pour les règles de fond comme pour les règles de forme. En cas de contestation sur son interprétation ou sur l'exécution de l'une de ses stipulations, tout litige avec un UTILISATEUR, à défaut d'accord amiable entre les parties, sera soumis aux tribunaux français compétents.

## **Article 9 : Mentions légales**

Le site [www.atletive.com](http://www.atletive.com) a été déclaré à la CNIL sous le numéro n° 1280382 par la société ISURF'MEDIA.

Le site [www.atletive.com](http://www.atletive.com) est édité par la société ISURF'MEDIA

S.A.R.L au capital de 4 000 €

RCS Salon - 501 594 758 00010

Siège social : 42 Avenue de Rome – Le Forum - 13127 Vitrolles - France

Les serveurs des Sites sont hébergés en France par :

OVH

SAS au capital de 500 K€

RCS Roubaix – Tourcoing 424 761 419 00011

Code APE 6202A

N° TVA : FR 22 424 761 419

Siège social : 2 rue Kellermann - 59100 Roubaix - France.